



# QUOI DE NEUF ???

Mairie de Lanvallay - Mars 2024



## La Poste : l'entreprise prend des décisions, la commune trouve des solutions.

Ces solutions, elle les trouve avec La Poste bien sûr.  
Nous travaillons en collaboration.

### L'ENJEU ?

Non pas « préserver », mais améliorer le service au public.

### COMMENT ?

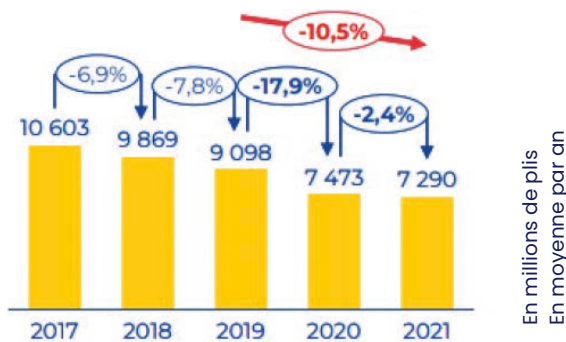
Cela commence à l'automne dernier, lorsque nous constatons comme vous des arrêts non remplacés, et que La Poste nous indique... qu'elle réduira les horaires à 12h/semaine dès septembre prochain, au regard des chiffres de fréquentation. Ici comme partout ailleurs, la commune n'a pas son mot à dire. 12h/semaine ? 4 matinées par semaine ? Nous y décelons évidemment un risque de dégradation d'un service important, auquel vous tenez. Alors nous travaillons depuis ce début d'année avec La Poste à d'autres solutions, en « prenant le pouls » auprès d'autres communes. Aujourd'hui les voyants sont au vert, un « Relais Poste commerçant » semble possible : au Bar du Colombier, donc au cœur des commerces de centre-bourg et à proximité des équipements publics, cela fait sens !

## Entrons un peu plus dans le détail

Pourquoi La Poste veut-elle à nouveau baisser les horaires ?

### IL Y A DÉJÀ LE CONTEXTE NATIONAL :

Poursuite de la chute du volume Courrier :



- 1 808 millions de plis sur la période 2019-2021

Baisse de fréquentation des bureaux de poste :



- 78 millions de visites clients sur la période 2019-2021

### ET IL Y A LE CONTEXTE LOCAL :

La baisse de fréquentation du bureau de poste à Lanvallay ici visible jusqu'en 2022, s'est poursuivie en 2023 (41 visites par jour), avec un autre bureau à moins de 2 km (Dinan).



## Que peut faire la commune ?

Nous ne sommes pas dupes : **la diminution d'horaires n'est pas une conséquence de la baisse de fréquentation, elle en est aussi une cause.** Mais le temps où les Maires négociaient le maintien des horaires est révolu (depuis longtemps) : La Poste est une entreprise avec ses objectifs d'optimisation. Toutefois pour être précis, l'horaire ne descendrait pas plus bas, car de par sa mission de service public et son conventionnement avec l'État, les 12h semaine sont un plancher. Mais... jusqu'à quand ? Et pour quel service ?

➔ **La commune doit surtout anticiper ce qui pourra arranger le mieux ses habitants !**

## Quelles sont les formules possibles ?

Une fois compris que 4 matinées par semaine avec des aléas lors d'arrêts de personnels ne serait pas la bonne solution, il existe deux possibilités :

- une « **Agence postale communale** » dans les locaux de la mairie, gérée par nos agents. Ce serait un gain bien sûr, mais dans la limite des horaires de bureaux. De plus nos locaux d'accueil ne sont pas faits pour cela : après étude, ils nécessiteraient une adaptation assez lourde ;
- un « **Relais Poste commerçant** », dans un commerce, priorité étant donnée aux buralistes. C'est donc le scénario qu'a étudié La Poste ces dernières semaines.

## Avec quels services ?

Tout d'abord une remarque : cela ne change RIEN à la distribution du courrier ! Celui-ci est géré depuis le centre de Quévert et le restera.

Pour le reste : **les services sont assurés quasiment comme en bureau de poste.** Seul le retrait d'argent ne serait pas possible à ce guichet, dans un premier temps en tout cas. Mais le service « allo facteur » permet de se voir livrer des espèces à domicile, par le facteur, dès le lendemain de l'appel.

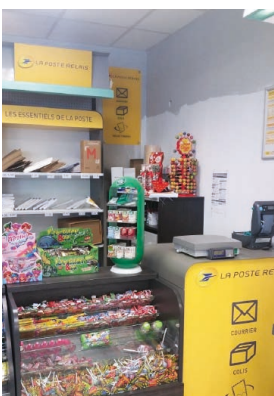
### Exemples de Relais Postes commerçants :



Bar Tabac  
Saint-Brieuc Gouédic



Presse  
Rennes La Poterie



Tabac / Presse  
Rennes Beauregard



Buraliste  
Gévezé

Avec une diminution de plus de 50 % de la fréquentation depuis 2019, septembre 2024 s'annonçait avec le choix suivant : **maintien du bureau de poste à 12h par semaine en journée, ou extension des plages horaires grâce au Relais Poste commerçant. Dans l'intérêt du service au public, c'est ce second scénario que nous privilégions.** Avec notre accord, La Poste a donc pris contact avec les gérants du Colombier en ce sens, qui semblent partants et prévoient même des travaux pour renouveler le lieu ! D'autres informations seront à suivre bientôt.

La Poste garantit bien sûr que ses personnels actuellement à Lanvally continueront d'œuvrer dans le secteur de Dinan.

